

Relance : la France veut aller plus vite et plus fort

« Plan de relance : la France veut accélérer et signe une trêve avec Bruxelles sur les sujets qui fâchent », titre, en Une, Les Echos, alors que le gouvernement français présente aujourd'hui à la Commission son plan national de relance, préalable au déblocage des fonds européens. Bruno Le Maire s'inquiète du retard pris par les Vingt-Sept sur les États-Unis. Après quelques frictions, Paris et Bruxelles se sont entendus pour ne pas lier la réforme des retraites à ce dossier. « Nous avons perdu trop de temps. La croissance chinoise est repartie. Les États-Unis sont en plein essor. L'Union européenne doit rester dans la course », a déclaré Bruno Le Maire, qui tenait une conférence de presse conjointe avec Olaf Scholz. Façon de remettre le couple franco-allemand en première ligne, souligne le quotidien. « C'est un plan de réformes et d'investissement. Les deux pieds doivent être présents », explique-t-on à la Commission. Avec Paris, cela n'a pas été sans créer quelques frictions au début de l'hiver. Selon plusieurs sources, les services de la Commission ont poussé fortement en décembre et janvier pour avoir des engagements tangibles et précis sur certains dossiers emblématiques, notamment la réforme des retraites. Des demandes pas forcément très appréciées à Paris. « Sur la fiscalité et le marché du travail, beaucoup a déjà été fait depuis 2017. En revanche, il subsiste toujours un écart important avec nos voisins en termes de bonnes pratiques budgétaires », souligne un membre de l'exécutif. (Les Echos, p.2)

« Plan de relance : la reprise du pouvoir par l'administration », titre L'Opinion. Promis en début d'année, les premiers milliards européens n'arriveront pas avant « la fin de l'été », a indiqué Bruno Le Maire. Pour expliquer ce que la France compte faire des 40 milliards d'euros de Bruxelles, il a fallu pas moins de 727 pages. Pour chaque composante du plan, Bercy a dû justifier de la « dimension climatique et numérique » des mesures, justifier leur coût et expliquer leur financement, donner les jalons, les cibles et le calendrier des investissements, évaluer le respect du principe que ces investissements ne doivent pas dégrader l'environnement, etc. (L'Opinion, p.6)